



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions de l'article D.241-29 du Code de l'Éducation (ainsi que des articles 13 à 20 des Statuts),

JEUDI 20 mars 2025 à 10h

salle Centifolia - 50, chemin du Servan- 06130 Plascassier

Présents : ANDRY Brigitte, BILLAULT Jean-François, BOUSIGUES Agnés, CHAMPSAUR Armand, CUSACK Viviane, GUSTAVE Jean-Marc, LAVAUX Christian, LE BLAY Claudine, MARTUCCI Chantal, MESSIN Michelle, MOISAN Sylviane, MOUCHARD Gérard, PIGNAULT Michèle, PETITOT Catherine, ROMARY Alice, TÊTE Denise, TOMASINI Guillemette, VERMESCH Gilberte, VILLENEUVE Jacqueline

Invitées : CAMATTE Jocelyne, CHATELIER Tâm, MATHIEU Laure,

Excusé(e)s : BELISON Michèle, ELLENA Susannah, FRANCART Marie-Thérèse, GUINVARCH Jane, LIEGE André-Claire, MARY Michel, MARRO Renée, PASCAL Laurent, SAINTE ROSE Pascale

On remercie Jacqueline Villeneuve pour avoir permis l'organisation de cette assemblée dans ces locaux de la mairie de Plascassier, on la remercie également pour ses excellents petits gateaux. Elle précise que cette salle s'appelle « centifolia » en honneur de la rose à parfum cultivée aux alentours. Un grand merci à la commune pour la mise à disposition de cette salle.

Michelle Messin présente le rapport moral et rapport d'activités pour l'année 2024, elle précise que la délégation Grasse Val de Siagne représente un pourcentage important des DDEN de l'union départementale des Alpes Maritimes, elle souligne la richesse de notre délégation et confirme que cette assemblée générale sera sa dernière en tant que Présidente. Nommée à la Présidence depuis le 27 janvier 2012, elle nous remercie pour le travail et l'accompagnement de tous, pour faire vivre cette délégation qui œuvre pour tous les enfants. Elle est applaudie par l'ensemble des participants.

Le rapport moral et rapport d'activités 2024 est adopté à l'unanimité (en PJ)

Chantal Martucci présente ensuite le rapport financier. L'essentiel de nos ressources sont faites par des subventions ce qui nous interdit de faire des placements qui feraient fructifier nos réserves. Elle précise que cette année nos comptes présenteront un déficit de 961,98 € pour un nouveau fonds associatif de 5659,84€

Mais nous pouvons nous féliciter d'avoir augmenté la dotation en livre dans les écoles qui est passée de 2 à 3 livres qui sont très appréciés (pour chacun des 3 cycles). Néanmoins il est important de garder une réserve suffisante.

Christian Lavaux, vérificateur aux comptes fait son rapport. Il souligne une gestion nette, claire et précise et remercie Chantal pour ce travail de qualité apprécié de tous.

Le compte financier 2024 est adopté à l'unanimité (en PJ)

Notre trésorière présente ensuite le budget prévisionnel, ce budget est présenté à l'équilibre en prenant 500 € sur nos fonds de réserve.

à noter :

- l'augmentation du taux des frais kilométriques (même taux que les salariés en fonction de la puissance du véhicule)
- Cotisation 2025 membres actifs : selon décision de l'AG de l'Union du 4/4/2024 la cotisation reste inchangée (36€) elle se compose de : 20 € pour la Fédération, 14 € pour l'UD06 et 2 € selon notre délégation.

Un débat s'engage sur la part qui est reversée à l'UD et la faible contribution, 2€, qui reste à notre délégation locale, cette question pourra être soulevée à nouveau lors de l'AG de l'UD le 24 mars prochain.

Le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité (en PJ)

Modification de nos statuts

a) Nouvelle adresse pour notre siège social :

Chez Madame Jacqueline VILLENEUVE
4 les Jardins du Garagäi
1 chemin du Cinsault
06130 GRASSE Plascassier

Michelle remercie Jacqueline, elle souligne l'importance pour notre UL de rester domiciliée à Grasse.

Approbation à l'unanimité

b) Renouvellement du conseil d'administration :

Selon nos statuts, ARTICLE 13 - Composition du Conseil d'Administration :

- L'ASSOCIATION LOCALE est administrée par un conseil d'administration comprenant au moins 4 membres et au plus 7 membres, élus par l'assemblée générale

(majorité absolue au premier tour, majorité relative au deuxième tour) l'année du renouvellement général académique pour quatre ans.

- Le conseil d'administration, suite à accord de chaque nouveau membre, propose un renouvellement effectif dès l'approbation en AG du 20 mars 2025, selon liste ci-après :

- Président : Christian LAVAUX
- Vice-Présidente : Jacqueline VILLENEUVE
- Vice-Président : Jean Marc GUSTAVE
- Secrétaire : Brigitte ANDRY
- Secrétaire adjointe : Denise TETE
- Trésorière : Chantal MARTUCCI
- Trésorière adjointe : Gilberte VERMERSCH

Approbation à l'unanimité

c) Vérificateurs aux comptes :

Les comptes de l' Association locale sont soumis à l'appréciation du vérificateur de l' ASSOCIATION LOCALE et ceux de L'UNION.

Les **vérificateurs aux comptes** peuvent être des membres de l'association ou des personnes extérieures de l'association, mais ils doivent :

- ne pas faire partie de l'organe dirigeant de l'association (Conseil d'Administration),
- et être élus par l'Assemblée Générale

Michelle MESSIN se propose pour remplacer Christian LAVAUX au poste de vérificateur des comptes de l'Assocation locale de Grasse Val de Siagne. Elle ne se présente donc pas au Conseil d'Administration de cette AL. Elle pourra par contre, continuer sa mission en qualité de membre du Conseil d'Administration de l'Union 06.

Ce poste de vérificateur aux comptes est à renouveler chaque année.

Approbation à l'unanimité

d) Déclaration à la préfecture des modifications des statuts :

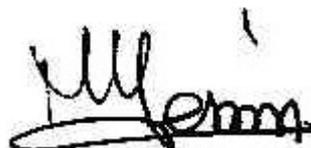
Cette déclaration sera faite par Christian LAVAUX notre nouveau président. Catherine PETITOT, qui assure le secrétariat, a été désignée secrétaire de cette assemblée générale du 20 mars.

En effet, au départ de Jean, elle s'est proposée de prendre en charge cette fonction jusqu'à la fin du mandat de Michelle Messin. Le secrétariat sera à l'avenir assuré par Brigitte ANDRY . Merci à toutes les deux.

11h15 clôture de l'Assemblée Générale

Secrétaire de l'AG, Catherine PETITOT

Présidente de l'AG, Michelle MESSIN



*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice** ou à l'adresse e-mail suivante :*

[*jmoreaunice@numericable.fr*](mailto:jmoreaunice@numericable.fr)